



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2025

Photo de couverture :
Centre de transfert des déchets
de Saint-Christophe-du-Bois.

Directrice de la Publication :

Danièle GADAIS

Rédaction :

Sylvain MAUDET
Émeline PIHÉE

Maquette : ICI

Photos :

Dominique Drouet,
NTU médias, S.KOH, Valor3e
AIA life Designers – Séché

Impression : ICI

Tirage : 700 exemplaires



Le rapport annuel 2025 témoigne de la continuité de notre engagement pour une limitation de nos impacts environnementaux.

Ceci se traduit, tout d'abord, par le choix d'un papier à la fois recyclé et recyclable. Ce papier est réalisé par des usines situées en Europe qui sont toutes certifiées : Ecolabel EU, ISO 14 001, ISO 50 001, TCF (sans chlore), FSC® et conforme au règlement européen REACH sur le suivi des substances dangereuses et nocives.

Ensuite, cet engagement pour l'environnement nous a conduits à choisir un imprimeur engagé, garanti par le label Imprim'Vert et la démarche PEFC et FSC®. Le personnel est ainsi formé pour adopter une démarche respectueuse de l'environnement. Toutes les chutes de papier liées à la conception de ce document sont recyclées. Des encres non toxiques sont utilisées pour l'impression.

Enfin, **Valor3e** a décidé de travailler avec une entreprise locale pour limiter l'impact carbone. En effet, l'entreprise est à moins de 20 km du siège de **Valor3e**.





SOMMAIRE

Édito du Président	p. 04
Présentation du Syndicat	p. 06 à 13
Les faits marquants 2025	p. 14 à 17
Données financières 2025	p. 18 à 25
Le traitement des déchets en 2025	p. 26 à 35

ÉDITO

Si 2025 a marqué la dernière année du mandat, la démarche du syndicat est restée constante. **Ce fut donc une année dense pour réaliser les tous derniers projets.**

Depuis 2020, le Syndicat Mixte Valor3e a concentré son attention sur la thématique du traitement des déchets issus des déchèteries. L'année 2025 n'a pas échappé à cette règle.

La course de fond engagée en 2021 a franchi une étape importante en 2024 avec la concrétisation du transfert de la compétence traitement des derniers flux de déchets dont Valor3e n'avait pas encore la charge. **Sur l'année 2025, la course de fond s'est transformée en sprint final avec le renouvellement des marchés de traitement et de transport des déchets issus des déchèteries.**

Par le passé, je disais que le service public de gestion des déchets nécessitait un jeu collectif pour rechercher, pour les habitants, le meilleur rapport qualité-prix. Cette vision, nous l'avons appliquée une fois encore en 2025 pour le renouvellement des marchés liés aux déchèteries. En effet, **c'est avec l'ensemble des services techniques et des élus des collectivités adhérentes que nous avons bâti notre consultation** et présenté notre vision de l'avenir à de très nombreuses entreprises lors des opérations de sourcing. **Près de 40 réunions se sont ainsi déroulées entre avril et juin pour une consultation des entreprises durant tout l'été 2025.**

Le premier marché lancé avait pour objet de retenir les sites de traitement des 7 flux de déchets différents concernés. Au total 19 lots ont été créés pour assurer une concurrence effective et multiplier les chances d'obtenir des réponses.

Cette première série de marchés nous a été favorable avec des prix de traitement qui sont globalement en

baisse par rapport aux prix actuellement pratiqués. Un autre motif de satisfaction est l'ouverture de la concurrence qui a contribué à obtenir, sur presque tous les lots, plusieurs réponses. Cela a permis une analyse des offres et une comparaison pour s'assurer que les offres retenues répondaient au mieux aux critères de sélections annoncés. En novembre 2025, Valor3e a pu lancer la deuxième et dernière phase de cet important travail avec la consultation des entreprises pour le volet transfert/transport des déchets vers les sites retenus.

Un autre fait marquant pour l'année 2025 est le démarrage effectif du contrat de délégation de service public pour l'unité de valorisation énergétique de Nantes Métropole désormais désignée sous le nom de Valo'Loire. Au 1^{er} avril 2025, le contrat nous liant avec les collectivités partenaires et le délégataire a démarré. Le calendrier prévoit le début de la construction dès fin 2026 et un démarrage du site dans sa nouvelle configuration à la fin du printemps 2029. À cette échéance, toutes nos ordures ménagères résiduelles seront traitées sur ce site et ce, grâce à un équipement ultramoderne et performant avec des impacts environnementaux les plus faibles.

Nos réussites, nous les devons à un travail collectif et commun que nous avons pu développer avec nos partenaires, au premier rang duquel, se trouvent nos 4 intercommunalités adhérentes. 2025 était la dernière année complète de cette mandature et je souhaite que cet objectif d'un travail commun et collectif soit encore le fil conducteur de l'action de Valor3e, car comme le dit le proverbe : *« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ! »*

Alors ensemble, visons plus loin !

Cédric VAN VOOREN
Président du Syndicat
Mixte Valor3e





Participation du Groupe de travail Communication **Valor3e**, à la journée des communicants, organisée par CITEO.

PRÉSENTATION DU SYNDICAT



Siège social du Syndicat Mixte **Valor3e**,
à la Séguinière (49)

Notre histoire

À cheval entre le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique, Valor3e est le fruit d'une **collaboration intercommunale** débutée en 2002, au travers du Syndicat Mixte d'Étude pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets (SMEVED), dont l'objet était de réfléchir à une gestion commune des déchets.

De cette coopération est né Valor3e, le **1^{er} janvier 2006**.

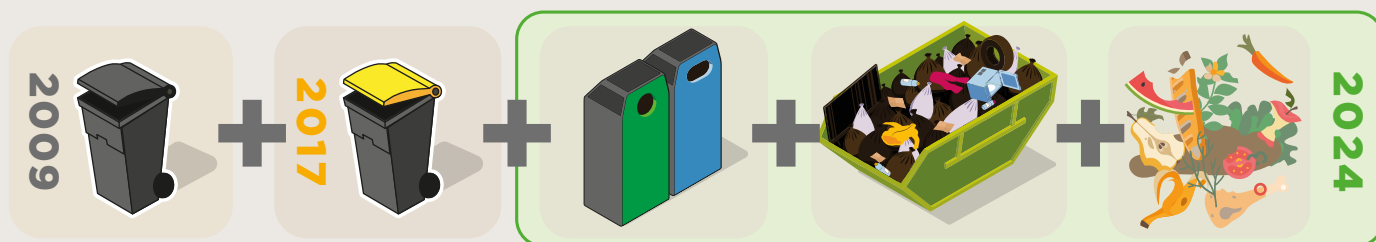
En tant qu'établissement public local, Valor3e intervient selon le principe d'exclusivité. C'est-à-dire qu'il exerce uniquement les missions qui lui ont été confiées par ses collectivités adhérentes, à savoir le **transfert des déchets** & le **traitement des déchets**.

Depuis 2009, Valor3e intervient pour le **transfert et le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)**.

En 2017, le Syndicat se voit confier en plus le transfert et le traitement des **Emballages Ménagers Recyclables (EMR)**, sacs et bacs jaunes.

En 2024, des compétences se sont ajoutées à son périmètre d'intervention avec la **gestion des déchets issus des déchèteries, le verre, le papier et les biodéchets**.

Valor3e est un syndicat qui se veut coopératif avec une gestion transverse entre lui et ses 4 intercommunalités adhérentes de Maine-et-Loire et Loire-Atlantique : **Mauges Communauté, Cholet Agglomération, Clisson Sèvre et Maine Agglo et la Communauté de Communes Sèvre & Loire**.



Évolution des domaines de compétences de Valor3e

Notre mission

Valor3e choisit les **modes de traitement, réalise et exploite les infrastructures** et veille à la **maîtrise des coûts**, en combinant gestion publique et délégation à des opérateurs privés.

Ses **équipements**, comme l'UVÉOR (Unité de Valorisation Énergétique et Organique) et les centres de transfert, lui permettent **d'optimiser** le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles et des Emballages Ménagers Recyclables.

Depuis 2024, Valor3e met également en œuvre et assure le suivi en déchèteries, des **nouvelles filières de traitement** issues des dispositifs de **Responsabilité Élargie du Producteur (REP)**. Ce dernier rôle lui confère la gestion des contrats associés et la collaboration étroite avec les intercommunalités pour assurer le déploiement et le bon fonctionnement de ces filières.

Le saviez-vous ?

La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) est un principe où les fabricants sont responsables de la gestion du cycle de vie de leurs produits, depuis leur mise en vente sur le marché, jusqu'à leur fin de vie.

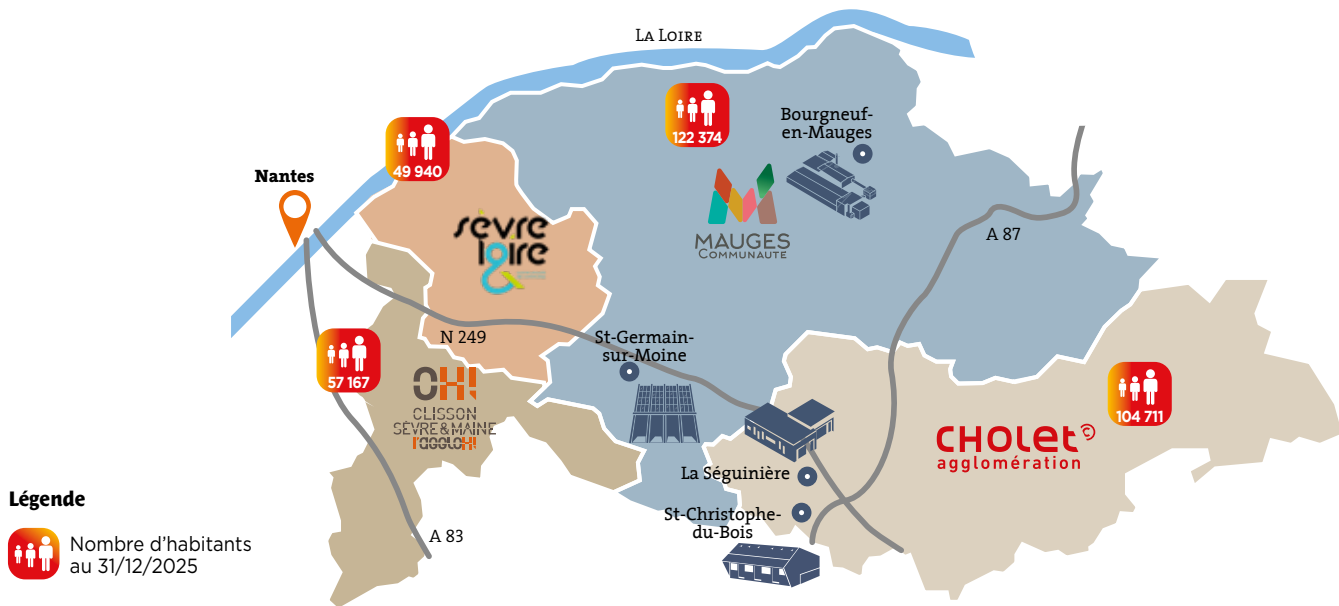
PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Notre territoire

Le territoire de Valor3e rassemble 59 communes des départements de Maine-et-Loire et de Loire Atlantique, **soit environ 10 % de la population des Pays-de-la-Loire.**

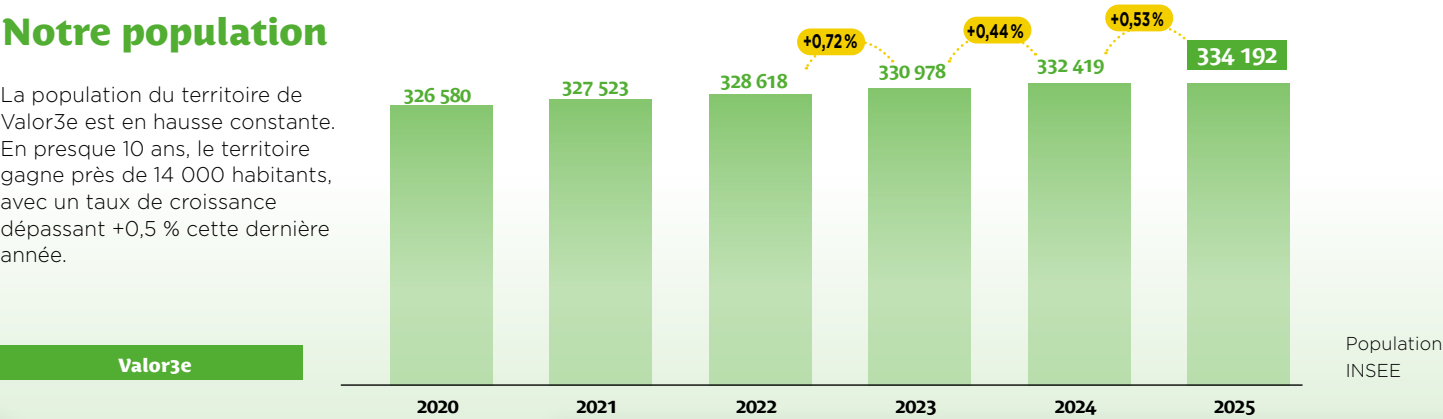
Le syndicat est propriétaire de trois équipements pour la gestion des déchets :

- Une UVÉOR implantée à Bourgneuf-en-Mauges, qui valorise plus de la moitié des Ordures Ménagères Résiduelles produite sur son territoire.
- Deux centres de massification et de transfert des déchets situés à Saint-Germain-sur-Moine et à Saint-Christophe-du-Bois.



Notre population

La population du territoire de Valor3e est en hausse constante. En presque 10 ans, le territoire gagne près de 14 000 habitants, avec un taux de croissance dépassant +0,5 % cette dernière année.



Exercice de notre nouvelle compétence : Traitement des déchets issus des déchèteries

Depuis le 1^{er} juillet 2024, Valor3e assure les missions de transfert et traitement des déchets issus des bornes de verre et de papier, des déchèteries et des points d'apport des biodéchets.

Assurant l'intégralité de la compétence traitement, Valor3e poursuit notamment la structuration et l'optimisation de la gestion des flux issus des déchèteries de son territoire.

L'année 2025 a été marquée par un chantier d'ampleur : **le renouvellement et la réorganisation des marchés de traitement**, dans un contexte d'évolution réglementaire et de déploiement progressif des filières REP.



• Renouvellement et mutualisation des marchés de traitement des déchets issus des déchèteries

Les premiers marchés arrivant à échéance en juin 2026, Valor3e a engagé dès 2025 un travail approfondi d'étude, de sourcing et de concertation avec les collectivités adhérentes. L'enjeu était triple :

- anticiper les échéances contractuelles,
- mutualiser les solutions de traitement à l'échelle du territoire,
- optimiser l'organisation logistique et financière.

Pour parvenir à cela, le territoire a été découpé en trois zones géographiques cohérentes, permettant d'adapter les solutions de traitement aux réalités logistiques.

Au total un marché composé de 19 lots a été attribué :

- 6 flux de déchets déclinés sur les 3 zones géographiques
- 1 lot spécifique à l'ensemble du territoire pour les Déchets Diffus Spécifiques (DDS), hors REP.

Ce travail a nécessité un temps d'analyse et de concertation très important en amont, piloté par l'équipe du pôle Déchèterie de Valor3e : analyse fine des flux existants, travail de sourcing auprès des opérateurs, réflexion sur l'articulation entre marchés classiques et filières REP, coopération étroite avec les techniciens des EPCI adhérents pour définir les stratégies de renouvellement.

• Une efficacité démontrée

La mutualisation engagée à l'échelle du syndicat démontre sa pertinence : **la réorganisation permet de générer une économie estimée à plus de 10 % à l'échelle du territoire**, tout en renforçant la cohérence et la lisibilité des solutions de traitement.

Au-delà de l'aspect financier, cette démarche consolide le rôle de Valor3e comme coordinateur technique et garant d'une organisation harmonisée des flux.

Autres actualités sur le réseau des déchèteries :

• Modernisation du réseau de déchèteries

En parallèle, l'année 2025 a été marquée par l'ouverture de deux déchèteries nouvelle génération sur le territoire de Mauges Communauté et sur le territoire de Cholet Agglomération.

Notamment, la déchèterie de Lys-Haut-Layon à Cholet Agglomération a été conçue en intégrant dès l'origine les exigences de la filière REP Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB), illustrant l'anticipation des évolutions réglementaires dans la conception des équipements.

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Six déchèteries devenues inadaptées à la mise en place des nouveaux flux, ont parallèlement été fermées (deux sur les Mauges, quatre sur Cholet), permettant une rationalisation du maillage et une meilleure compatibilité avec l'intégration des nouvelles filières.

• Déploiement progressif des filières REP

Valor3e assure désormais la gestion d'une quarantaine de flux répartis sur 29 déchèteries. En 2025, le déploiement opérationnel de nouvelles filières REP s'est concrétisé :

- **Filière Jeux & Jouets et Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ)** sur les quatre déchèteries de Clisson Sèvre et Maine Agglo.
- **Filière Articles de Sport et de Loisirs** sur le territoire de Cholet Agglomération.

Le déploiement des autres filières se poursuit progressivement sur l'ensemble des déchèteries, en fonction des contraintes techniques des sites et du calendrier réglementaire.

• Harmonisation des pratiques et accompagnement technique

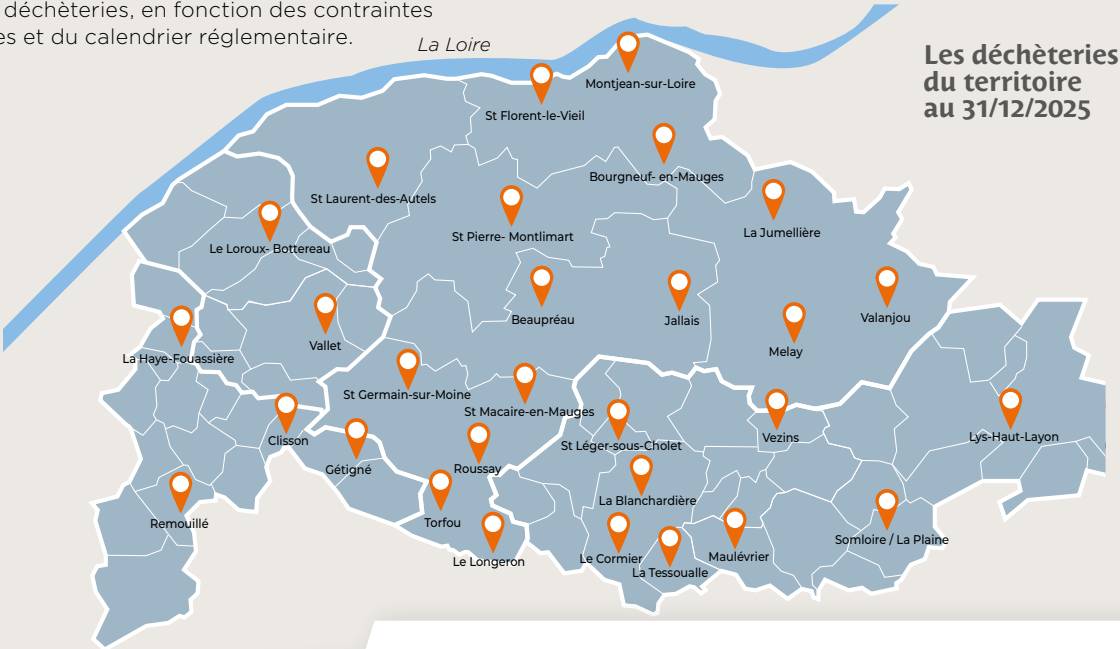
L'intégration des nouvelles filières a conduit Valor3e à engager un travail d'harmonisation de la signalétique, à la suite de visites de terrain menées par le pôle déchèteries. Un cadre méthodologique et un cahier des charges type sont en cours de formalisation afin de proposer aux EPCI une approche homogène à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, une formation spécifique à la filière Eco-DDS a été organisée à destination des agents d'accueil en déchèteries. Des équipements de protection et supports de collecte ont été déployés via les éco-organismes (gants de protection pour les produits dangereux par exemple).

Ces actions participent à la professionnalisation des pratiques et à la sécurisation des nouveaux flux.

L'année 2025 marque une étape structurante dans la consolidation de la compétence traitement de Valor3e.

À travers la réorganisation des marchés, la modernisation du maillage, le déploiement progressif des filières REP et l'harmonisation des pratiques, le syndicat renforce sa capacité à accompagner un réseau multi-flux, adapté aux exigences réglementaires et optimisé à l'échelle territoriale.

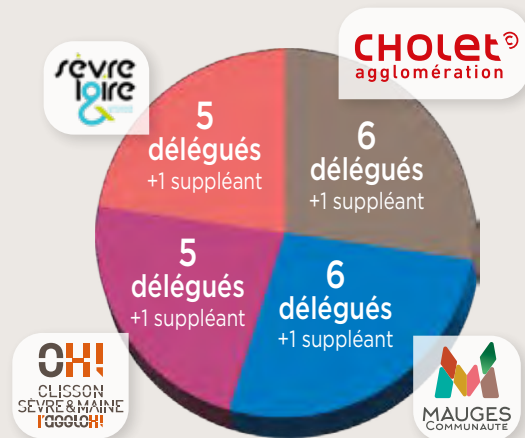


Le Comité Syndical

Afin d'assurer pleinement ses missions, Valor3e s'appuie sur **un Comité Syndical, organe délibérant du syndicat** réunissant des élus représentant chaque collectivité adhérente à ce dernier.

22 élus membres titulaires composent le Comité Syndical ainsi que 4 membres suppléants. Le nombre de membres est déterminé en fonction de la population de chaque territoire adhérent. **Aucune structure adhérente ne dispose ainsi d'une majorité à elle seule.**

Ils suivent l'activité et **valident les orientations stratégiques liées au traitement et à la valorisation des déchets ménagers sur le territoire.** Ils se prononcent et tranchent les décisions dans les domaines budgétaire et tarifaire, marchés publics, conventions et partenariats et équipements.



Composition du Comité Syndical au 31 décembre 2025

POUR CHOLET AGGLOMÉRATION	POUR MAUGES COMMUNAUTÉ	POUR CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO	POUR SÈVRE & LOIRE
Jean-François BAZIN Christine DECAENS Marie-Christine GALY Annick JEANNETEAU Christophe PIET Cédric VAN VOOREN	Freddy CAILLEAU Chantal GOURDON Isabelle HAIE Christian LAURENDEAU Lydie PINEAU Gilles PITON	Philippe BRETAUDEAU Suzanne DESFORGES Danièle GADAIS Agnès PARAGOT Jean-François RAUD	Joël BARAUD Jean-Luc GAULTIER Jean-Marc JOUNIER Gilles MERIODEAU Xavier RINEAU



PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Le bureau Valor3e

Le Bureau de **Valor3e** est **l'instance de pilotage quotidien du syndicat**. Il est composé du président, des vice-présidents et des membres du bureau.

Son rôle est de préparer en amont les dossiers soumis au Comité Syndical, garantissant ainsi **un travail d'analyse stratégique et d'orientation avant toute prise de décision politique**.

Véritable espace de concertation et d'arbitrage, **le Bureau se réunit chaque mois, ce qui facilite la réactivité et l'efficacité du syndicat**.

Composition du bureau au 31/12/2025



Cédric VAN VOOREN
Président



Gilles PITON
1^{er} Vice-Président en charge du groupe de travail **Finances, Suivi des marchés publics**



Danièle GADAIS
2^e Vice-Présidente en charge du groupe de travail **Communication**



Xavier RINEAU
3^e Vice-Président en charge du groupe de travail **Suivi des déchèteries**



Annick JEANNETEAU
4^e Vice-Présidente en charge du groupe de travail **Observatoire et suivi des exploitations**



Christian LAURENDEAU
Membre du Bureau et des Groupes de travail **Communication et Suivi des déchèteries**



Philippe BREAUDAU
Membre du bureau et du groupe de travail **Suivi des déchèteries**



Jean-Luc GAULTIER
Membre du bureau et du groupe de travail **Observatoire et suivi des exploitations**



Christophe PIET
Membre du bureau des groupes de travail **Finances et Suivi des marchés publics et Observatoire et suivi des exploitations**.

CA Cholet Agglomération

CA Mauges Communauté

CA Clisson, Sèvre et Maine Agglo

CC Sèvre & Loire

L'équipe de Valor3e



Cédric VAN VOOREN
Président



Yann CAILLAUD
Responsable
Pôle Déchèteries



Vincent VÉRON
Directeur



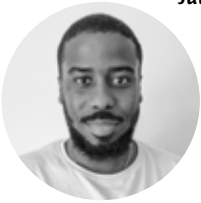
Sylvain MAUDET
Responsable
Administratif et
Financier



Juliette GABORIAU
Chargée
de Mission



Emeline PIHÉE
Chargée de
Communication



Nelson SAINT AUBIN
Agent de Coordination
des Déchèteries



Sylvie BOIDRON
Assistante
Administrative

Les groupes de travail

Tout au long de l'année, quatre groupes de travail se réunissent pour **préparer et approfondir des sujets à venir**, ou pour **organiser la mise en œuvre des décisions validées par le Comité Syndical**.

Ces groupes rassemblent des élus, des techniciens des collectivités adhérentes, du personnel de Valor3e. Véritables lieux d'échanges, leur travail permet d'éclairer les prises de décision du Comité Syndical.

FINANCES ET SUIVI DES MARCHÉS

- Préparations budgétaires
- Etablissement de la grille tarifaire
- Veille sur la prospective budgétaire et financière
- Suivi de la dette

En 2025, le **groupe Finances** a concentré ses travaux sur l'arrêté des comptes 2024 et la préparation du budget 2026. Une prospective financière 2026-2034 a également été engagée pour le traitement des ordures ménagères, intégrant notamment les impacts liés à la Délégation de Service Public de Nantes. Dans ce cadre, les modalités de financement ont été étudiées, aboutissant à la validation d'un emprunt auprès de la Société Générale.

OBSERVATOIRE ET SUIVI DES EXPLOITATIONS

- Paramétrage et définition des indicateurs de performance
- Suivi des données de traitement des déchets
- Suivi des exploitations

Le **groupe Observatoire et suivi des exploitations** a accompagné la mise en place de l'observatoire TEO. Un sujet majeur a été le contrôle et suivi des matériaux valorisés sur le nouveau centre de tri UniTri, en lien avec le suivi des soutiens financiers de l'éco-organisme CITEO (filière emballages, papiers, cartons). Il a également examiné le projet d'installation de cases de massification du verre sur les trois centres de transfert et assuré le suivi des interventions réalisées sur les quais de transfert.

SUIVI DES DÉCHÈTERIES

- Suivi et pilotage de l'activité des déchèteries
- Organisation et mise en place des nouvelles filières
- Préparation des nouveaux marchés
- Veille et partage des bonnes pratiques

Le **groupe Suivi des déchèteries** a travaillé sur la mise en œuvre de la REP PMCB, ainsi que sur une signalétique commune en lien avec le groupe de travail communication. Il a également piloté le renouvellement des marchés de transport et de traitement, avec une réflexion approfondie sur l'organisation des filières dans chaque déchèterie et l'adaptation aux contraintes de terrain.

COMMUNICATION

- Veille des actions de communication
- Partage d'expériences
- Pilotage des actions de Valor3e
- Mutualisation des projets de communication

Le **groupe Communication** a abordé les enjeux liés aux déchets professionnels et aux déchets abandonnés. Il a engagé la refonte du logo de Valor3e. Les actualités de terrain des collectivités ont fait l'objet d'échanges réguliers : habillage des points d'apport volontaire et des bennes à ordures ménagères, gestion de la problématique textile, actions de communication auprès des habitants...



Le saviez-vous ?

En 2025, les groupes de travail se sont réunis à 16 reprises. Toutes réunions confondues, ce sont **38 rencontres qui ont rythmé la vie du syndicat**.

FAITS MARQUANTS 2025

JANVIER

Signature du contrat
de la DSP de Nantes



Signature du **contrat** de Délégation de Service Public (DSP) entre Séch^é Environnement représenté par Maxime SÉCHÉ (à gauche) et Nantes Métropole représenté par Mahel COPPEY (à droite). Au fond de gauche à droite : Bernard COUDRIAU (Grand Lieu Communauté) ; Rémy ORHON (COMPA) ; Jean-Michel BUF (SMCNA) ; Cédric VAN VOOREN (Valor3e) ; Alain Fournier et Claude Bodet (Cap Atlantique).

ZOOM

Des sessions de formation pour le pôle déchèteries

Afin d'être bien préparés et outillés pour pouvoir répondre aux nombreux changements, Yann et Nelson ont suivi plusieurs formations pour leur montée en compétences.

Nelson, pour un accompagnement renforcé des agents d'accueil des déchèteries

- **Communication et accompagnement au changement** : pour soutenir les agents lors de la mise en place de nouvelles consignes et guider les usagers dans leurs démarches.

- **Déchets, filières, valorisation et prévention** : pour devenir le référent interne en matière de REP et de filières de valorisation, harmoniser les consignes de tri et répondre aux questions des agents et des collectivités.

- **Gestion des conflits** : afin de mieux gérer les incivilités et le mécontentement

des usagers, et proposer des solutions adaptées en situation délicate.

Yann, pour une gestion efficace des marchés publics

En tant que responsable du pôle, Yann a suivi une formation spécifique aux **marchés publics** afin de :

- Comprendre les règles et contraintes liées à la passation des marchés.

- Assurer une rédaction claire et conforme des documents contractuels.

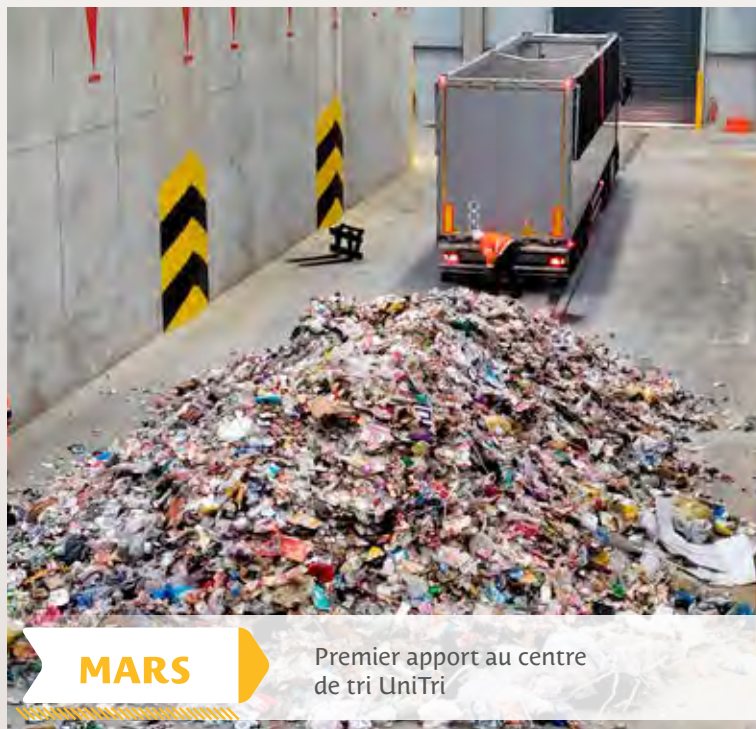
- Garantir la bonne application et le suivi des marchés en cours.

Cette dynamique de formation illustre l'engagement de Valor3e à renforcer l'expertise de ses équipes, à accompagner efficacement ses EPCI.

FÉVRIER

Lancement de la campagne sur le mois du Vrac et du Réemploi sur les réseaux sociaux.

IL ÉTAIT UNE FOIS VRAC ET RÉEMPLOI



MARS

Premier apport au centre de tri UniTri

FAITS MARQUANTS 2025

MAI

Démantèlement du centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels

Fermé en 2023, le bâtiment de l'ancien centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels, devait être entièrement vidé. L'entreprise Paprec Metal est intervenue pour démonter l'ensemble des équipements du process de tri. Cette opération marque la fin définitive de l'activité sur ce site et s'inscrit dans la continuité du projet UniTri, né de la nécessité de moderniser les outils de tri du territoire.



Sourcing – marchés de traitement des déchèteries

Les marchés de traitement des déchets arrivant progressivement à échéance entre 2026 et 2027, Valor3e a engagé dès 2025 une phase de sourcing auprès de différents prestataires. Ces échanges ont permis d'identifier les orientations stratégiques à privilégier pour les futurs marchés : organisation géographique, périmètres d'intervention, capacités techniques, outils à prévoir. Cette anticipation est essentielle pour préparer la mise en place de marchés mutualisés qui sécurisent les solutions de traitement et de valorisation des déchets dans les années à venir.

JUIN

Sourcing – marchés de transport des déchèteries

Dans la continuité des marchés de traitement, des sourcing ont également été menés pour les futurs marchés de transport. L'objectif : définir l'organisation logistique la plus adaptée au territoire. Les échanges ont porté sur le transport des déchets en bennes ou en vrac, la massification des flux, le vidage des cases en déchèteries et l'acheminement vers les exutoires de valorisation. Ce travail préparatoire permet d'intégrer les contraintes communes des transporteurs dès la rédaction des futurs appels d'offres.

2^e campagne MODECOM

Prévue sur cinq années consécutives, la campagne MODECOM (analyse de la composition des Ordures Ménagères Résiduelles) a connu sa deuxième édition sur le territoire de Valor3e. Cette étude consiste à trier et classer les déchets ménagers en 76 catégories afin d'identifier les gisements encore présents dans la poubelle d'ordures ménagères. Les résultats 2025 montrent notamment une hausse des textiles jetés avec les ordures résiduelles, en lien avec la crise de la collecte sur l'ensemble de la France. Ces données constituent un outil d'aide à la décision pour ajuster les actions de prévention et de tri.



SEPTEMBRE

Analyse des nouveaux marchés de traitement

À la suite du sourcing réalisé en mai, les réponses aux appels d'offres pour les marchés de traitement ont été réceptionnées le 5 septembre 2025. Quatre semaines ont ensuite été consacrées à l'analyse détaillée des candidatures et des offres. Cette phase d'étude a permis d'évaluer la conformité technique qui sécurise les performances environnementales et les conditions économiques.

Inauguration de la déchèterie de Lys-Haut-Layon

Dans le cadre de la modernisation des déchèteries, engagée par Cholet Agglomération, une nouvelle déchèterie a été inaugurée à Lys-Haut-Layon. Conçue pour intégrer les nouvelles filières, notamment la PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment), elle dispose d'une signalétique claire et structurée pour faciliter l'orientation des usagers. L'aménagement du site encourage également le contact avec les agents d'accueil, afin d'améliorer la qualité du tri et l'accompagnement des habitants.



OCTOBRE

Attribution des marchés de traitement des déchèteries

À l'issue de la phase d'analyse, 19 lots ont été attribués aux prestataires retenus pour le traitement et la valorisation des différents flux issus des déchèteries : cartons, ferrailles, déchets ultimes valorisables et non valorisables, déchets dangereux, gravats ou encore végétaux.

Ces nouveaux marchés ont été attribués à sept entreprises, toutes implantées sur le territoire, ou géographiquement proches.

Visite "C'est quoi ton métier ?"

Dans le cadre de l'opération "C'est quoi ton métier ?", organisée chaque année par Ôsez Mauges, 21 élèves de 4^e du collège Saint-Joseph de La Pommeraye sont venus découvrir les métiers liés au traitement et à la valorisation des déchets, notamment la production de compost à l'Unité de Valorisation Énergétique et ORganique (UVÉOR), installation industrielle exploitée par COVED. Cette visite contribue à faire connaître les métiers techniques du secteur et à sensibiliser les jeunes aux acteurs de la gestion des déchets.



NOVEMBRE

Formation des agents de déchèteries - EcoDDS

Dans le cadre du déploiement des filières REP en déchèteries, une formation spécifique a été organisée en partenariat avec l'éco-organisme EcoDDS, sur les déchets dangereux. Cette formation s'adressait aux agents des déchèteries afin de renforcer leurs connaissances sur le tri des déchets dangereux et les consignes associées.

Visite du quai de transfert de Saint-Germain-sur-Moine

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), l'entreprise Blackfox, située juste en face du quai de transfert, a sollicité Valor3e pour organiser une visite du site. Une quinzaine de salariés sont venus découvrir le fonctionnement du quai de transfert, le rôle de massification des déchets et l'organisation logistique mise en œuvre avant leur acheminement vers les exutoires de valorisation.



Visite entreprise Blackfox

DÉCEMBRE

Marché de collecte des coquillages en déchèteries

À l'occasion des fêtes de fin d'année, un marché spécifique de collecte des coquillages (huîtres, moules, coquillages) a démarré sur le territoire de Valor3e. Cette filière temporaire, déployée du 1^{er} décembre au 31 janvier, permet de proposer une solution de valorisation adaptée à ces déchets.

L'objectif est d'éviter leur dépôt dans les ordures ménagères résiduelles en cohérence avec la recherche continue de solutions de valorisation.

DONNÉES FINANCIÈRES 2025

An aerial photograph of a waste transfer station. The facility features a large paved area with several trucks parked or moving. A building with a solar panel roof is visible, along with a large pile of waste material. The site is surrounded by green grass and a road. A small pond is visible on the right side of the image.

Quai de transfert et de massification
des ordures ménagères résiduelles,
des collectes sélectives et du verre
de Saint-Germain-sur-Moine (49).

L'année 2025 est une année de bouleversement sur le plan financier. En effet, au 1^{er} janvier, Valor3e a intégré dans son budget les recettes correspondant à la vente des matériaux recyclables et les soutiens financiers des éco-organismes, auparavant perçus par chaque adhérent. Désormais, les sommes financières transitent par le budget de Valor3e. Ces recettes supplémentaires représentent une somme d'environ 7 millions d'euros, chaque année, que Valor3e a choisi de restituer à chaque intercommunalité adhérente en fonction de ses propres performances.

Ce premier changement est également intervenu en parallèle d'un autre chantier très important pour le Syndicat Mixte Valor3e : celui de l'amélioration de sa solidité financière.

Engagé dans un recalibrage de ses tarifs de traitement pour anticiper les évolutions futures, Valor3e a poursuivi ses efforts pour augmenter ses résultats comptables. L'objectif déterminé par les élus est clair : **renforcer la situation financière de Valor3e**. Il s'agit pour le syndicat d'être le plus à même de préparer son avenir et anticiper ses projets en matière de traitement des ordures ménagères résiduelles.

La gestion de la dette

Après une année 2024 sans emprunt, l'année 2025 est marquée par le retour d'un financement bancaire.

Il s'agit pour Valor3e de financer sa subvention d'équipement à verser au délégataire Valo'Loire.

La dette de Valor3e présente peu de risque car elle est détenue, d'une part, par des établissements financiers

régionaux et d'autre part, elle se compose de prêts à taux fixe et à taux variables classiques.

Le tableau ci-dessous présente chaque prêt, le taux au 31 décembre 2025, la somme initiale empruntée, l'annuité 2025, le capital restant dû au 31 décembre 2025, la durée du contrat et sa date de fin.

	Somme empruntée	Début de l'emprunt	Fin de l'emprunt	Durée du contrat	Annuité 2025 en capital	Annuité 2025 en intérêts	Taux au 31/12/2025	Capital restant dû au 31/12/2025
 CRÉDIT AGRICOLE ENTREPRISES & PARTICULIERS	9 000 000 €	2010	2030	20 ans	512 124,79 €	104 693,15 €	2,23 %	2 827 283,51 €
 ARKEA BANQUE ENTREPRISES & INSTITUTIONNELS	2 500 000 €	2011	2031	20 ans	136 676,27 €	29 839,24 €	2,96 %	812 041,01 €
 Crédit Mutuel	300 000 €	2018	2028	10 ans	30 410,10 €	1 041,34 €	0,93 %	92 943,88 €
 ARKEA BANQUE ENTREPRISES & INSTITUTIONNELS	2 400 000 €	2023	2043	20 ans	80 940,45 €	98 571,75 €	4,30 %	2 241 507,98 €
 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	2 300 000 €	2025	2045	20 ans	0 €	9 760,45 €	2,89 %	2 300 000,00 €
Totaux	16 500 000 €				760 151,61 €	243 905,93 €		8 273 776,38 €

DONNÉES
FINANCIÈRES 2025

Les marchés publics attribués en 2025

L'actualité 2025 relative aux marchés publics est marquée par **l'attribution du marché concernant le traitement des déchets issus des déchèteries.**

En effet, après environ 40 réunions de sourcing, plusieurs échanges avec les services techniques des EPCI adhérents, Valor3e a pu lancer la consultation des entreprises de traitement en juin 2025. L'attribution des 19 lots s'est faite entre octobre et novembre en fonction du référé précontractuel déposé par un candidat malheureux. Ce référé a été rejeté par la juridiction administrative qui a donc reconnu la validité juridique de la procédure de consultation et le choix des entreprise retenues.

Dès novembre 2025, **le marché de transport des déchets issus des déchèteries a été lancé pour être attribué au printemps 2026.**

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des marchés attribués durant l'année 2025.

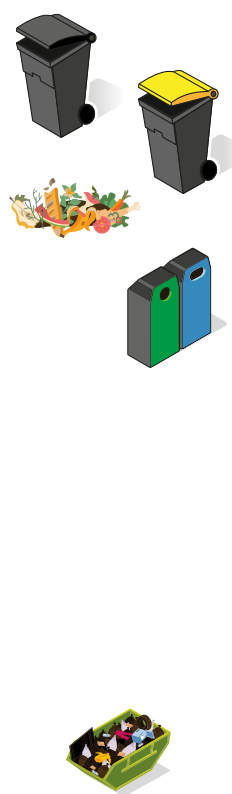
N° de marché	Objet	Titulaire	Date de démarrage	Durée initiale
2025/01	Exploitation UVEOR Bourgneuf-en-Mauges	COVED ENVIRONNEMENT	01/01/2027	33 mois
2025/02	Traitement biodéchets	BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	01/07/2025	12 mois
2025/03 - Lot 1.1	Traitement des gravats issus des déchèteries Secteur Ouest	BOUCHET TP	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 1.2	Traitement des gravats issus des déchèteries Secteur Nord	BOUCHET TP	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 1.3	Traitement des gravats issus des déchèteries Secteur Sud-Est	BOUCHET TP	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 2.1	Traitement des végétaux issus des déchèteries Secteur Ouest	SUEZ ORGANIQUE	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 2.2	Traitement des végétaux issus des déchèteries Secteur Nord	ELAN VALORISATION	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 2.3	Traitement des végétaux issus des déchèteries Secteur Sud-Est	ELAN VALORISATION	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 3.1	Traitement des cartons issus des déchèteries Secteur Ouest	BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 3.2	Traitement des cartons issus des déchèteries Secteur Nord	ELAN VALORISATION	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot3.3	Traitement des cartons issus des déchèteries Secteur Sud-Est	ELAN VALORISATION	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 4.1	Traitement des déchets ultimes valorisables issus des déchèteries Secteur Ouest	BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 4.2	Traitement des déchets ultimes valorisables issus des déchèteries Secteur Nord	BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 4.3	Traitement des déchets ultimes valorisables issus des déchèteries Secteur Sud-Est	BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 5.1	Traitement des déchets ultimes non-valorisables issus des déchèteries Secteur Ouest	GEVAL	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 5.2	Traitement des déchets ultimes non-valorisables issus des déchèteries Secteur Nord	GEVAL	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 5.3	Traitement des déchets ultimes non-valorisables issus des déchèteries Secteur Sud-Est	GEVAL	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 6.1	Traitement des ferrailles issues des déchèteries Secteur Ouest	AFM RECYCLAGE	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 6.2	Traitement des ferrailles issues des déchèteries Secteur Nord	AFM RECYCLAGE	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 6.3	Traitement des ferrailles issues des déchèteries Secteur Sud-Est	AFM RECYCLAGE	01/07/2026	66 mois
2025/03 - Lot 7	Traitement des déchets dangereux des ménages collectés en déchèteries	SOREDI	01/07/2026	66 mois
2025/04	Affinage et transfert des papiers de Mauges Communauté	ALISE	01/07/2025	30 mois
2025/05	Transfert des papiers de CSMA	BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	01/01/2026	24 mois
2025/06	Transfert du verre des déchèteries de CCSL	BRANGEON TRANSPORTS ET LOGISTIQUE	01/07/2025	12 mois
2025/07	Traitement des coquillages	BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	01/11/2025	12 mois

Secteur Ouest : Clisson Sèvre et Maine Agglo et Sèvre & Loire
Secteur Nord : Mauges Communauté (hors Sèvremoine)
Secteur Sud-Est : Cholet Agglomération et Sèvremoine

Les dépenses

2025 est la première année comptable complète suite au transfert de compétences. En 2024, ce dernier n'est intervenu qu'à partir de juillet. Les comparaisons avec les années antérieures sont donc difficiles à réaliser puisque Valor3e ne dispose pas de données suffisantes.

Ce tableau correspond aux dépenses réglées en 2025 :



Types de dépenses	Dépenses par an	Dépenses par mois	Dépenses annuelles par habitant
Ordures ménagères résiduelles	5 780 444 €	481 704 €	17,30 €
Déchets ménagers recyclables	5 268 870 €	439 073 €	15,77 €
Biodéchets	21 631 €	1 803 €	0,06 €
Verre	112 527 €	9 377 €	0,34 €
Papier	72 896 €	6 075 €	0,22 €
Végétaux	676 791 €	56 399 €	2,03 €
Gravats	550 233 €	45 853 €	1,65 €
Déchets ultimes	3 087 480 €	257 290 €	9,24 €
Cartons	370 083 €	30 840 €	1,11 €
Ferrailles	201 364 €	16 780 €	0,60 €
Déchets dangereux des ménages	483 998 €	40 333 €	1,45 €
Autres déchets des déchèteries	1 092 626 €	91 052 €	3,27 €
Reversements des soutiens aux EPCI adhérents	3 289 151 €	274 096 €	9,84 €
Gestion de Valor3e	654 705 €	54 559 €	1,96 €



DONNÉES FINANCIÈRES 2025

Les autres dépenses

Valor3e a également provisionné 580 000 € pour financer les surcoûts du traitement des ordures ménagères résiduelles entre 2027 et 2029, en lien avec le projet de la nouvelle UVE de Nantes.

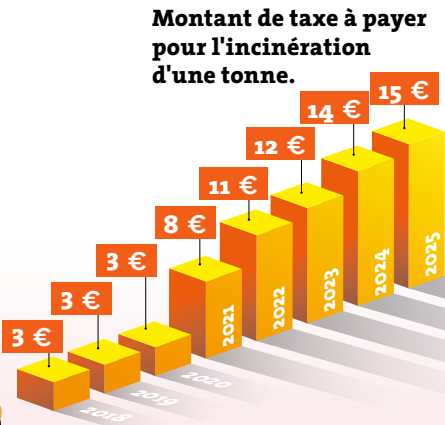
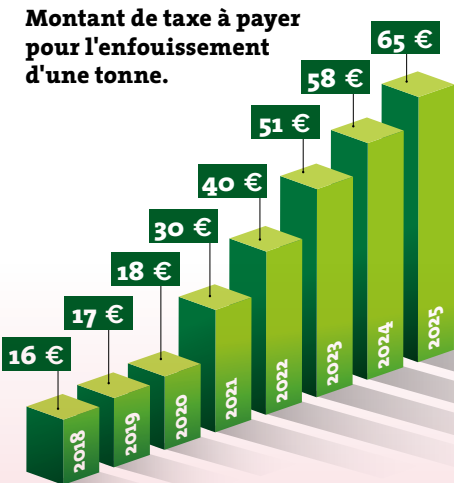
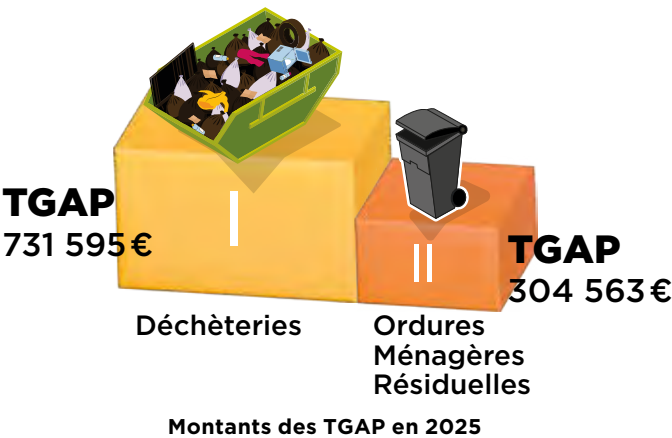
Enfin, les remboursements d'emprunts ont représenté la somme de 1 004 000 €.

La fiscalité des déchets

Depuis sa création, Valor3e consacre **une part de plus en plus importante de ses dépenses à payer la fiscalité liée aux déchets et particulièrement la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).**

Le coût annuel payé par le syndicat est en hausse constante, puisqu'il a été multiplié par 15 en 20 ans.

En 2006, Valor3e a payé 68 000 € alors qu'en 2021 c'était 569 000 €. En 2025 la TGAP représente une dépense de 1 036 158 €.



Les recettes 2025

Si Valor3e peut payer les dépenses de traitement des déchets dont il a la charge, c'est grâce aux titres de recettes qu'il émet à l'encontre de ses collectivités adhérentes.

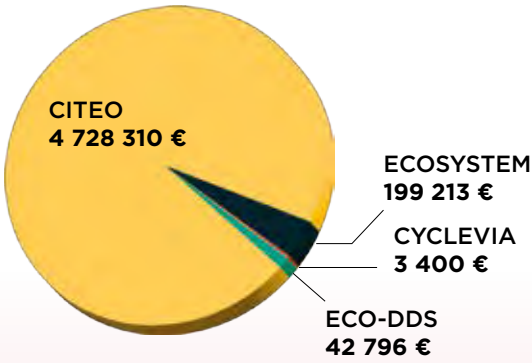
Ce tableau correspond aux recettes émises par Valor3e en 2025.

				
 OMR	3 614 937 €	2 473 151 €	1 111 429 €	936 445 €
 Déchets ménagers recyclables	1 298 316 €	1 293 124 €	597 434 €	438 766 €
 Refus de tri	226 223 €	257 981 €	110 687 €	86 446 €
 Déchèteries	1 717 774 €	2 289 411 €	1 165 428 €	1 245 910 €
 Biodéchets	2 438 €	0 €	4 803 €	13 571 €
  Fonctionnement de Valor3e	200 956 €	232 726 €	109 244 €	94 391 €
TOTAL	7 060 644 €	6 546 394 €	3 099 025 €	2 815 529 €

Les soutiens financiers des éco-organismes

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Valor3e est titulaire des contrats avec les éco-organismes. A ce titre, il perçoit les soutiens financiers versés par ces structures. **Les fonds sont reversés à chaque intercommunalité adhérente en fonction de leurs propres performances en matière de collecte et de tri.** De cette manière le lien est toujours maintenu entre les efforts engagés par chaque territoire et les soutiens financiers perçus.

- CITEO : éco-organisme de la filière emballages et papiers
- ECOSYSTEM : éco-organisme de la filière appareils électriques et électroniques, piles, accus et batteries.
- CYCLEVIA : éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants
- ECO-DDS : éco-organisme de la filière des produits chimiques et déchets



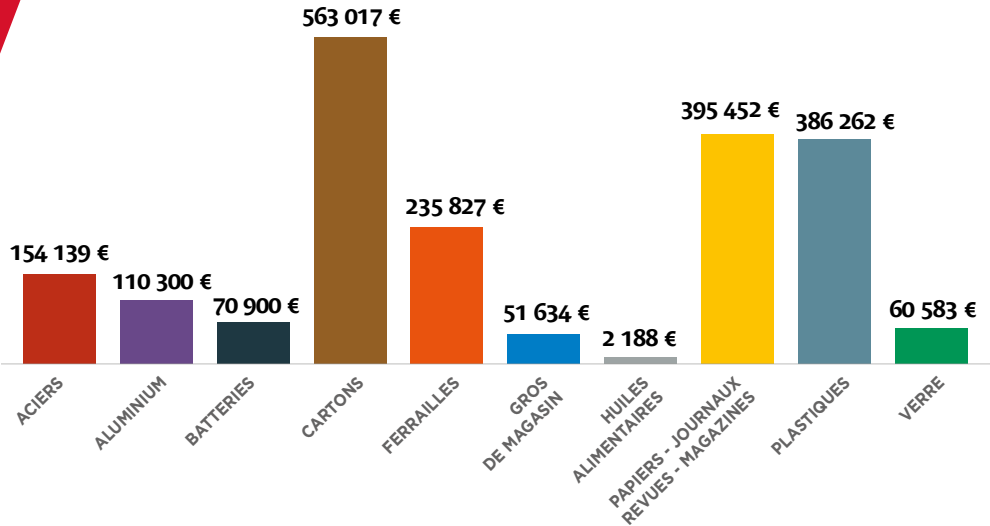
N.B. : Les contrats ayant été signé en janvier 2025, certains soutiens financiers concernant 2025 ne seront connus qu'en 2026. Ceci explique l'absence de soutien de la part d'ECOLOGIC et d'ECOMAISON entre autres.

DONNÉES FINANCIÈRES 2025

Comme pour les soutiens des éco-organismes, Valor3e assure la vente des matériaux issus du centre de tri et des déchèteries à la place de chaque EPCI adhérent.

Appliquant la même logique, Valor3e reverse à chaque intercommunalité le produit des ventes correspondant à leurs performances en matière de collecte et de tri.

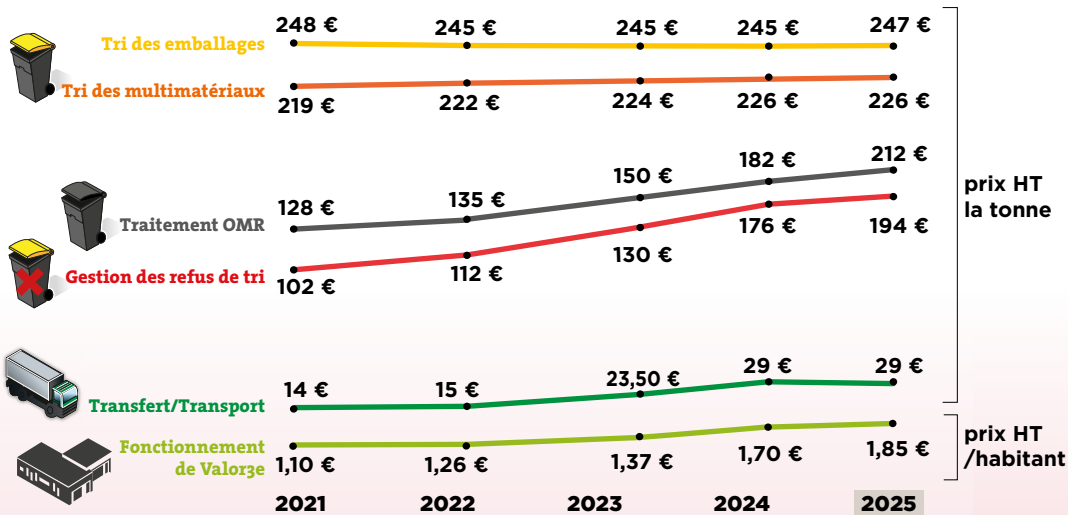
Les ventes des matériaux recyclables



Les tarifs 2025

Chaque année, les élus et techniciens du groupe de travail Finances préparent et élaborent une grille tarifaire. Celle-ci est soumise à l'approbation du Comité Syndical lors du vote du débat d'orientations budgétaires (DOB) et s'applique à compter du 1^{er} janvier et durant toute l'année.

A côté de cette grille tarifaire, et jusqu'au démarrage des nouveaux marchés de traitement à l'échelle du territoire de Valor3e, le Comité Syndical a validé le principe de la refacturation à l'euro près. Cela signifie que chaque adhérent est facturé suivant les coûts payés par Valor3e correspondant à l'application de leurs propres marchés publics de traitement encore en vigueur.



Financement d'un nouvel exutoire de traitement des OMR

En 2025, le syndicat a fait ses premiers versements de la subvention d'équipement pour la construction de l'unité de valorisation énergétique de Valo'Loire située à Nantes. Entre avril 2025 et novembre 2027, Valor3e s'est engagé à verser 21 millions d'euros de subventions au nouvel équipement nantais pour y disposer d'un droit d'accès pendant 20 ans, en tant qu'autorité concédante.

Ce nouvel exutoire de traitement des déchets viendra compenser l'arrêt de l'usine de Bourgneuf-en-Mauges, puisque l'usine de compostage des Ordures Ménagères Résiduelles dont Valor3e est propriétaire, arrêtera définitivement son activité en 2029.

Pour financer le projet de la nouvelle UVE de Nantes, Valor3e a eu recours à un financement bancaire en 2025 et cela suppose donc d'avoir la meilleure santé financière possible.

En conséquence, depuis 2024 et encore plus en 2025, le prix de traitement des ordures ménagères résiduelles a augmenté, afin de dégager des excédents financiers qui serviront à lisser les années plus tendues sur le plan financier entre 2027 et 2029.

Subventions d'équipements versées par Valor3e

2025	2026	2027
2 337 843 €	8 536 013 €	11 151 212 €



Futur centre de traitement et de valorisation des déchets de Nantes, exploité par Valo'loire.
Photo : AIA life Designers - Séché

LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2025



Centre de transfert et de massification des ordures ménagères résiduelles et du verre, situé à Saint-Christophe-du-Bois (49).

Vers une meilleure gestion des déchets ?

Année après année, la réduction des Ordures Ménagères Résiduelles se poursuit avec **une baisse de 3 kg par habitant entre 2024 et 2025**. En 15 ans, ce sont presque 60 kg d'OMR en moins par habitant, preuve que les actions menées en matière de sensibilisation portent leurs fruits sur l'évolution des comportements.

Les Emballages Ménagers recyclables restent stables cette dernière année. Un point important mérite d'être souligné : la baisse des Ordures Ménagères Résiduelles ne se transfère pas automatiquement vers le bac jaune.

Cela veut dire que les déchets sont mieux triés et orientés vers les différentes poubelles : bac jaune, bornes à verre, bornes papiers, déchèteries, composteurs... On peut aussi supposer qu'une part importante de la baisse des Ordures Ménagères Résiduelles vient aussi de la réduction des déchets

à la source : moins d'emballages, achats plus sobres, réemploi.

Ces résultats traduisent des gestes de tri mieux maîtrisés, des efforts de réduction de la production de déchets à la source et une évolution des habitudes de consommation.

Les données de Valor3e en 2025



106 Kg/Hab

Ordures ménagères résiduelles



53,4 Kg/Hab

Déchets ménagers recyclables
(emballages + papiers)

Moyenne nationale de collecte des déchets en 2024



223,5 Kg/Hab

Ordures ménagères résiduelles



52,8 Kg/Hab

Déchets ménagers recyclables
(emballages + papiers)

Source : ADEME

Moyenne des Pays-de-la-loire en 2024



149 Kg/Hab

Ordures ménagères résiduelles



57 Kg/Hab

Déchets ménagers recyclables
(emballages + papiers)

Source : TEO

LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2025

Où sont traités nos déchets une fois collectés ?



Légende



Poubelle noire : ordures ménagères résiduelles



Poubelle jaune : emballages ménagers recyclables



Le saviez-vous ?

Depuis mai 2025, 100 % des emballages recyclables de Valor3e sont triés au centre de tri Unitri.

10 km

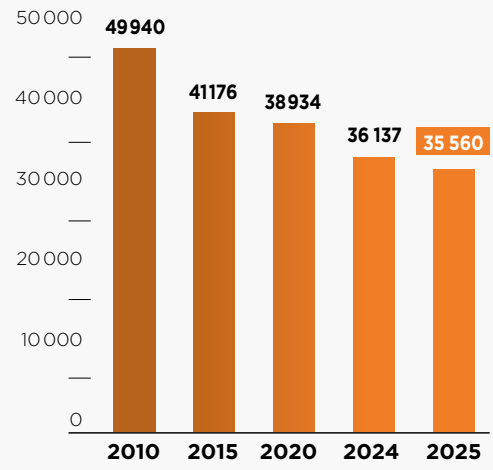
Les ordures ménagères résiduelles



Évolution des ratios en Kg/Hab

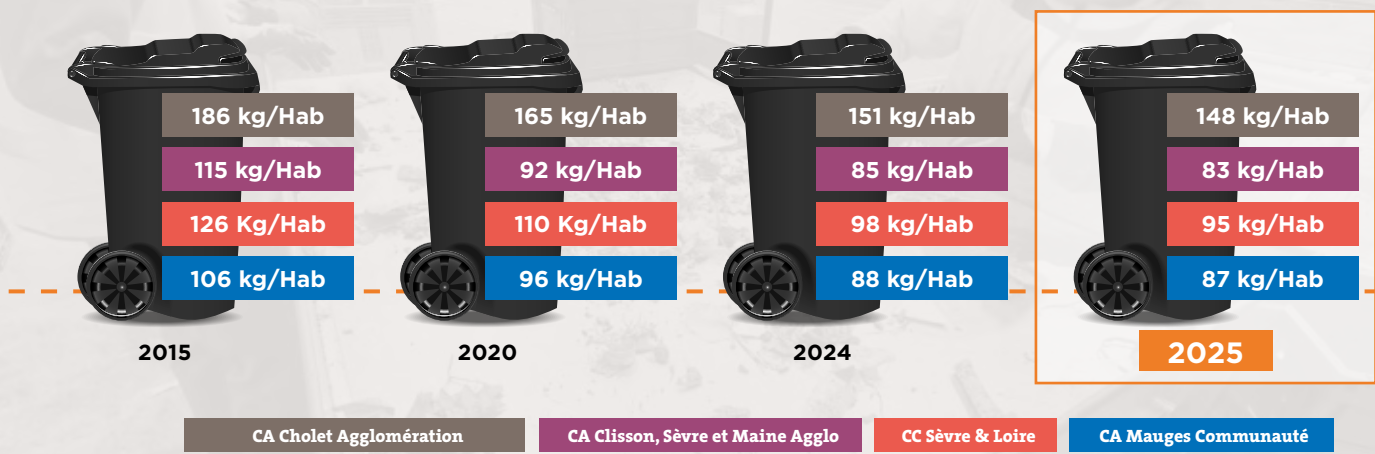


Évolution des tonnages annuels collectés



Détail par intercommunalité adhérente

Ordures ménagères résiduelles (tonnages collectés)



LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2025



Le bilan matière par filière

35 402 tonnes



+ La valorisation biologique, c'est quoi ?



ordures ménagères résiduelles



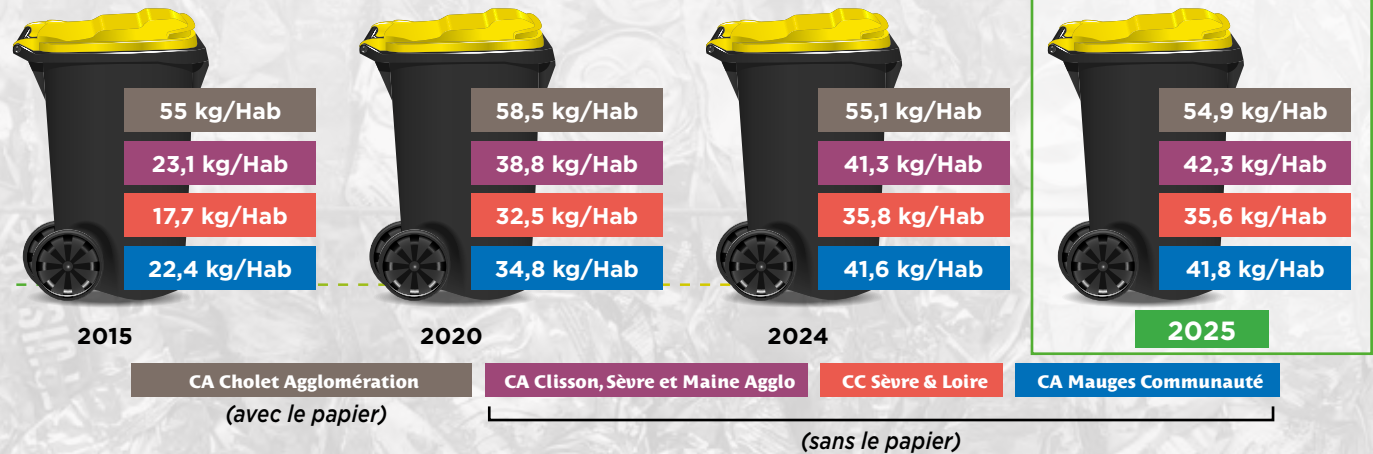
LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2025



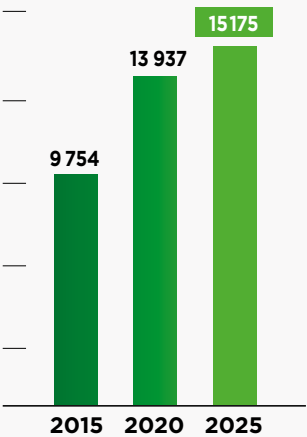
Le tri par collectivité adhérente

Depuis presque 10 ans, on constate une hausse des emballages ménagers captés dans la poubelle jaune du fait d'un meilleur tri. Pour Cholet Agglomération, on constate que ce poids est resté stable pour 2 raisons : contrairement aux 3 autres adhérents, Cholet collecte le papier avec les emballages dans la poubelle jaune. Avec la diminution de la consommation du papier et la hausse de la captation des emballages, le nombre de kilos par habitant reste stable sur ces dernières années.

Déchets ménagers recyclables hors verre (tonnages expédiés)



Évolution des tonnages annuels collectés



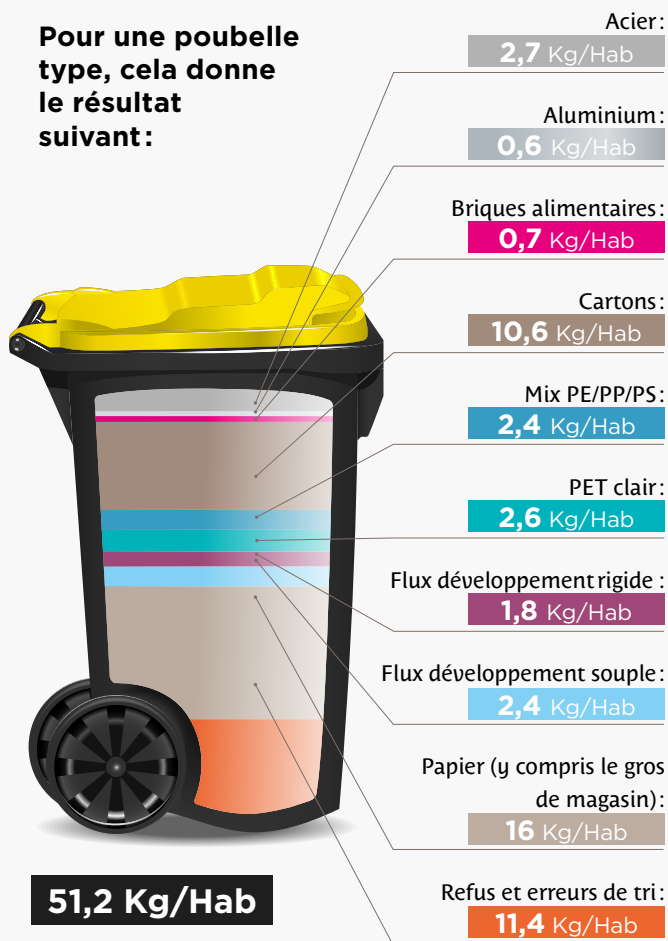
Évolution annuelle des refus de tri



Le saviez-vous ?

Un refus de tri est une erreur de tri. C'est un déchet qui a été déposé dans la mauvaise poubelle.

Pour une poubelle
type, cela donne
le résultat
suivant :

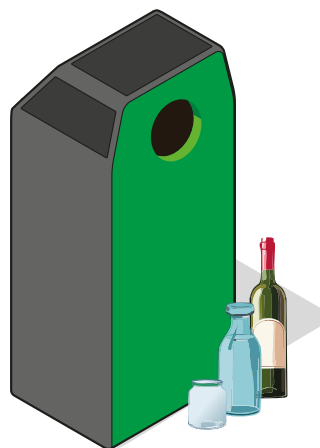


Le saviez-vous ?

Le flux développement est le nouveau standard de tri demandé par l'éco-organisme CITEO, en charge des emballages. Ce flux regroupe tous les plastiques durs hormis le PET clair, le PP et le PEHD.

Le verre et le papier

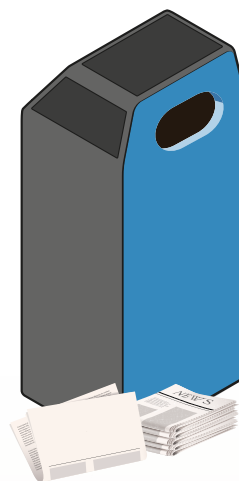
La gestion des flux du verre et du papier est une mission de Valor3e. Là aussi, les tonnages évoluent au fil des années, marquant des habitudes de consommation et de tri qui progressent et de nouveaux gestes adoptés.



Verre

2016	2025
34,8 kg/Hab	37,8 kg/Hab
44,1 kg/Hab	50,2 kg/Hab
48,7 kg/Hab	47,8 kg/Hab
42,6 kg/Hab	48,2 kg/Hab

Total réceptionné par Valor3e en 2025
15 117 t



Papier

Le papier est collecté séparément en bornes sur les collectivités de Clisson Sèvre et Maine Agglo, Sèvre & Loire et Mauges Communauté.

Il n'y a pas de collecte séparée sur Cholet Agglomération.

2016	2025
25,0 kg/Hab	10,8 kg/Hab
28,2 kg/Hab	11,9 kg/Hab
25,6 kg/Hab	11,9 kg/Hab

Total réceptionné par Valor3e en 2025
2 673 t

CA Cholet Agglomération

CA Mauges Communauté

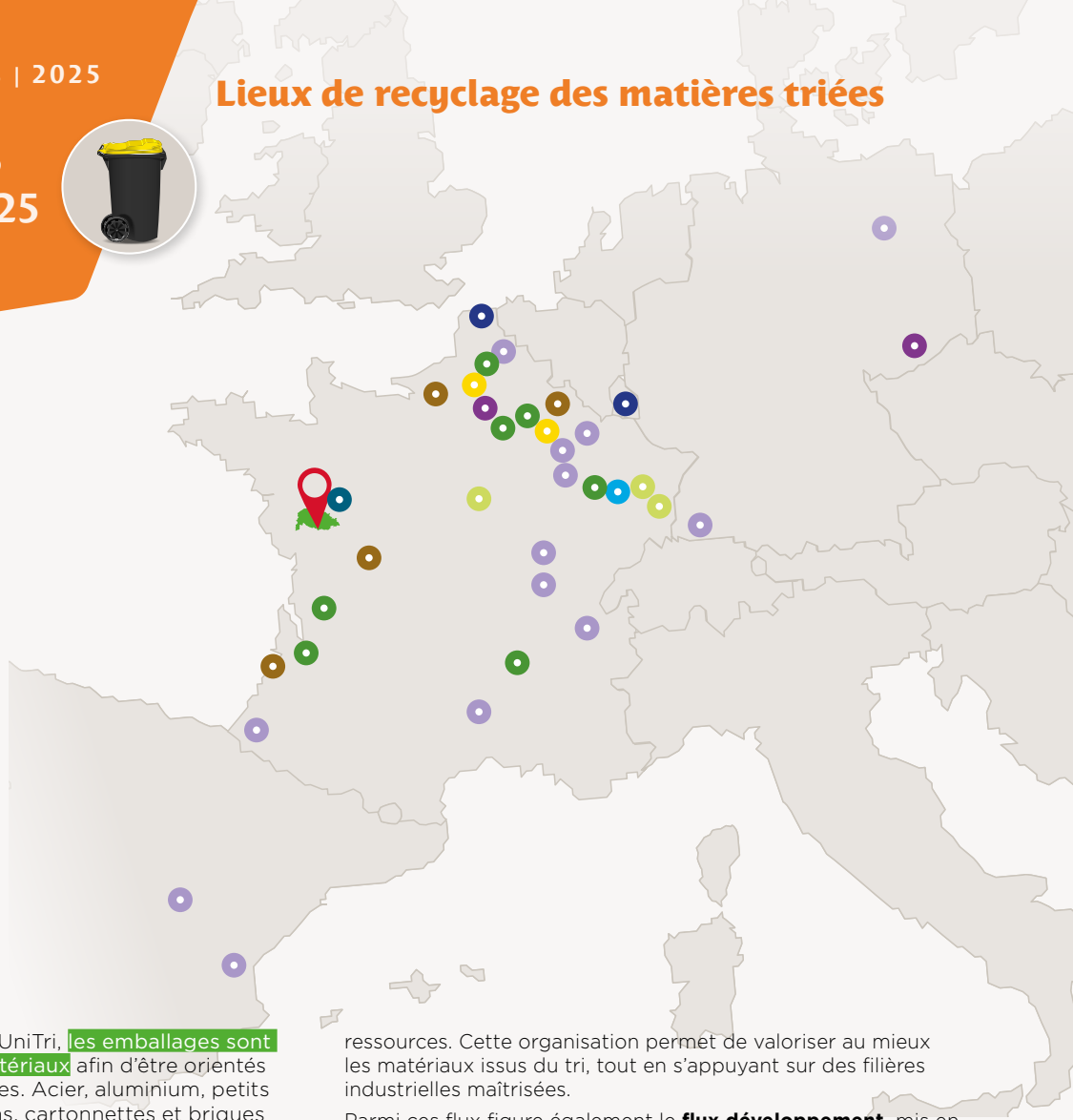
CA Clisson, Sèvre et Maine Agglo

CC Sèvre & Loire

LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2025



Lieux de recyclage des matières triées



Après leur passage au centre de tri UniTri, les emballages sont séparés par grandes familles de matériaux afin d'être orientés vers les filières de recyclage adaptées. Acier, aluminium, petits aluminiums, plastiques, films, cartons, cartonnettes et briques alimentaires suivent chacun un circuit spécifique de traitement.

Le **verre**, collecté séparément en point d'apport volontaire, est directement envoyé vers des verreries françaises où il est recyclé pour produire de nouveaux emballages en verre.

Le **papier** fait également l'objet d'une collecte distincte des emballages sur l'ensemble du territoire, à l'exception de Cholet où il est collecté avec les emballages.

En 2025, la grande majorité de ces flux a été traitée en France, et pour une plus faible part en Europe, dans des installations spécialisées capables de transformer ces matières en nouvelles

ressources. Cette organisation permet de valoriser au mieux les matériaux issus du tri, tout en s'appuyant sur des filières industrielles maîtrisées.

Parmi ces flux figure également le **flux développement**, mis en place avec Citeo. Il concerne certains emballages plastiques qui ne disposent pas encore de filières de recyclage totalement matures. Ils sont orientés vers des installations spécifiques (des centres de sur-tri) afin de tester, développer et améliorer les solutions de recyclage de demain.

Une fois triées et conditionnées, toutes ces matières deviennent ainsi de nouvelles ressources pour l'industrie, donnant une seconde vie aux emballages collectés sur le territoire.

Déchets traités en 2025 issus des déchèteries

Quantité de déchets collectés /an/habitant en déchèteries

CA Cholet Agglomération

CA Clisson, Sèvre et Maine Agglo

CA Mauges Communauté

CC Sèvre & Loire

DÉCHETS ULTIMES

Valorisables et Non-valorisables

38,5 kg/Hab

36,5 kg/Hab

37,4 kg/Hab

41,2 kg/Hab



GRAVATS & BÉTONS

35,7 kg/Hab

55,5 kg/Hab

45,8 kg/Hab

127,9 kg/Hab



DEEE

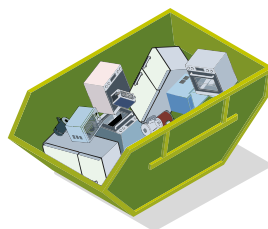
(Déchets d'Équipement Électrique et Électronique)

7,5 kg/Hab

6,6 kg/Hab

8 kg/Hab

7,5 kg/Hab



VÉGÉTAUX & SOUCHES

53,1 kg/Hab

70,2 kg/Hab

59,3 kg/Hab

109,9 kg/Hab



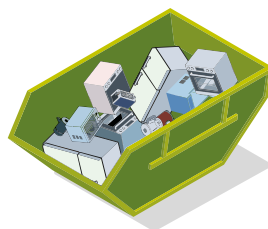
CARTONS

7,1 kg/Hab

8,5 kg/Hab

7,6 kg/Hab

11,4 kg/Hab



MOBILIER

25,4 kg/Hab

17,3 kg/Hab

25,1 kg/Hab

18,5 kg/Hab



FERRAILLE

7,9 kg/Hab

7,4 kg/Hab

6 kg/Hab

12,3 kg/Hab



BOIS TRAITÉ & NON TRAITÉ

13 kg/Hab

17,5 kg/Hab

19,1 kg/Hab

30,4 kg/Hab



AUTRES DÉCHETS*

3,5 kg/Hab

11,4 kg/Hab

9,2 kg/Hab

27,2 kg/Hab



DÉCHETS DANGEREUX

2,5 kg/Hab

2,1 kg/Hab

2,9 kg/Hab

3,9 kg/Hab



Tonnage total de déchets collectés en déchèteries : 80 410 t
(tous déchets confondus, soit 240 kg/Hab)

*verre (hors Cholet Agglomération) ; Cartouches d'encre ;
Articles de Bricolage et Jardin ; Amiante ; Articles de Sport
et Loisirs ; Lampes ; Jeux/Jouets ; Piles et batteries ; Plâtre ;
Coquilles ; Huiles ; Palettes ; Pneus...



Suivre nos actualités

www.valor3e.fr



Syndicat Mixte Valor3e
ZI La Bergerie
1 Rue Thomas Edison
49 280 LA SÉGUINIÈRE

Tél. 0 252 600 923
contact@valor3e.fr